

Le partage de moyens

pour comprendre
et développer le marché



Membres du Club

ADEME, ANAH, ARCHITECTEURS, CAPEB,
EDF, FFB, France Télécom, GAZ DE FRANCE,
HABITAT & DEVELOPPEMENT, LAFARGE MORTIERS,
LAFARGES PLATRES, MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT (DAEI, DGUHC),
PHENIX EVOLUTION, SAINT GOBAIN



Club de
l'Amélioration
de l'Habitat

L'amélioration de l'habitat :

un marché grand public

Le poids du marché de l'amélioration de l'habitat en France et le rôle primordial joué par les particuliers ont créé le besoin d'une information spécifique sur un marché grand public, très différent du marché professionnel de la construction neuve.

Le peu d'informations initiales sur ce marché, sa taille, l'éloignement du consommateur final dû à une longue chaîne d'intervenants et l'atomisation de l'offre ont nécessité la mise en œuvre d'outils d'investigation puissants.

En regroupant leurs forces au sein du **Club de l'Amélioration de l'Habitat**, des acteurs publics et privés se donnent les moyens de comprendre pour agir.



Le Club de l'Amélioration de l'Habitat :

des moyens partagés d'investigation, de communication et d'action



- **Fonds d'études quantitatives et qualitatives** permettant une connaissance fine du marché, une vision claire du comportement du consommateur, une juste mesure de la capacité de réponse des offreurs.
- **Edition d'une collection de fiches de synthèse « Le Point sur »** pour la communication interne des adhérents sur les études principales.
- **Programme annuel d'études** actualisant et enrichissant les études précédentes.
- **Mise au point d'une série d'indices de suivi trimestriel du marché.**
- **Diffusion d'un bulletin de conjoncture trimestrielle** relatant l'évolution de ces indices et les modifications réglementaires.
- **Etudes et tests de dispositifs de stimulation du marché.** Test en grandeur nature de la Maison de l'Amélioration de l'Habitat à Angers de 1993 à 1996.
- **Rencontre trimestrielle entre les représentants des différents adhérents.**
- **Relations suivies avec la presse grand public et professionnelle.** Rôle d'expert du Club auprès de la presse sur ce marché.

Faire partie du Club de l'Amélioration de l'Habitat :

c'est disposer d'outils de connaissance puissants, fiables et économiques pour conduire une stratégie de développement sur un marché de grande consommation

- L'accès au fonds de connaissances du Club.
- Le choix des prochains thèmes d'études.
- L'information régulière sur les évolutions du marché.
- La compréhension des leviers d'action sur le marché.
- Les échanges avec les autres acteurs de la filière.

1993



Fonds d'études

- **Le baromètre de l'amélioration de l'habitat** : une enquête trimestrielle auprès d'un millier d'entreprises du bâtiment permettant un suivi régulier de l'activité.

Des indicateurs trimestriels d'activité pour le résidentiel et le non résidentiel, par régions, par taille d'entreprise et par type d'activité (gros œuvre et second œuvre).

- **Mesurer et comprendre les marchés de l'amélioration de l'habitat** : une étude réalisée à partir de l'étude logement INSEE sur le comportement et les motivations des propriétaires en matière de travaux (1994, 1998, prochaine étude en 2002).

Les grandes caractéristiques du marché cernées de manière objective, une analyse des ressorts du marché et des enseignements par segment de marché et par type de travaux.

- **Attitudes des propriétaires bailleurs vis à vis des travaux de réhabilitation.**

La mise en évidence de l'engagement personnel très important des propriétaires bailleurs dans les travaux qu'ils entreprennent.



- **Les attentes des particuliers à l'égard des artisans et des entreprises du bâtiment.**

Un éclairage précieux sur les raisons amenant les particuliers à différer leurs dépenses ou à se replier sur la solution du bricolage.

- **L'attitude des professionnels vis à vis des marchés.**

La mise à jour des préalables nécessaires à une mobilisation des professionnels pour répondre aux attentes du marché.

- **Les obstacles à l'embauche dans l'artisanat du bâtiment.**

Les effets de seuils de croissance sur les artisans.

- **Le panorama des sites Web d'information sur l'amélioration de l'habitat.**

Le passage en revue et l'analyse de 36 sites sélectionnés en 2000.

[@](http://www)

Les grandes données du marché

- **Près de 38 milliards d'euros hors taxes (250 milliards de francs hors taxes) de chiffre d'affaires en 2000.**
- **Une évolution toujours très contrastée malgré des besoins latents considérables.**



- **Un marché de type Grand Public : les 3/4 de la consommation sont réalisés par des particuliers.**

Chaque année, plus de 10 millions de ménages font des travaux au moins une fois dans leur résidence principale.

- **Un marché entre les mains des professionnels pour les 2/3 des dépenses.**



Le statut du Club de l'Amélioration de l'Habitat :

association loi 1901, créée en janvier 1992.

Son objectif :

dynamiser le secteur des travaux d'amélioration de l'habitat, grâce à l'action conjointe de sociétés et d'organismes publics et privés.

Son fonctionnement :

- Président : **Roger Maquaire**
(SAINT GOBAIN)
- Chargé du suivi des études
et du bulletin de conjoncture : **Eric Lagandré** (ANAH)
- Chargé de la communication
et des relations presse : **Sylviane Videau**
- Délégué : **Robert Daussy**



Le rôle des représentants des sociétés adhérentes :

Participation à la réunion trimestrielle et au pilotage des organismes d'études (Credoc, Ipsos, Sereho, Institut Plus Consultants)

Les membres associés et les membres de droit :

Les organismes publics ont le statut de membres de droit, les sociétés privées sont membres associés.

Les modalités d'adhésion pour les membres associés :

Chaque nouveau membre doit être accepté par les membres existants.

La cotisation annuelle actuelle est de :

- 4 600 euros pour les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 80 millions d'euros,
- 9 200 euros pour celles dont le chiffre d'affaires est supérieur.



Contact :

Robert Daussy
Club de l'Amélioration de l'Habitat
7, rue Vital Foucher
92370 Chaville

Tél. : 01 47 50 55 00

Fax : 01 47 50 17 54

E-mail : robert.daussy@wanadoo.fr